

FICHE DE MISSION DU/DE LA RESPONSABLE RÉGIONAL/E ET DE SON ADJOINT/E

- Vidéo : [Être responsable régional](#) /responsable régional adjoint

MISSION & ACTIVITÉS DU/DE LA RESPONSABLE RÉGIONAL/E

ANIMER LA RÉGION

Sa mission est d'assurer une bonne animation de l'équipe régionale, de soutenir les structures locales et de les accompagner. Il doit aussi :

Concourir au développement de la présence militante dans sa région.

Encadrer l'équipe régionale dans un travail d'identification des lieux et temps forts spécifiques à sa région – ou sa mise à jour - sur laquelle pourra s'appuyer la stratégie d'approche et de mobilisation de nouveaux publics (voir fiche relais jeunes pour le volet public jeune) : un festival, une fête régionale, un foyer associatif, un campus universitaire... Sur cette base et dans le cadre des priorités du mouvement, le Responsable régional met en place un projet régional fédérateur pour tous les militants de la région, qu'ils agissent au sein des diverses structures locales ou non.

Par ailleurs, comme le stipulent les statuts, il convoque et anime l'Assemblée Générale de région qui constitue l'un des grands rendez-vous annuels de la vie régionale. Enfin, il veille à la formation de l'équipe et aide à l'identification des besoins, en collaboration avec le Formateur régional. Il recherche également le formateur qui pourra animer une formation décentralisée dans sa région.

PARTICIPER A LA BONNE ARTICULATION ENTRE LES NIVEAUX LOCAUX, RÉGIONAUX ET NATIONAUX

Vers les structures locales :

Il transmet et explique les informations venues du Secrétariat national, du Conseil d'Administration et du Conseil national dont il est membre.

Il veille à l'application des statuts et au respect des décisions de l'Assemblée Générale.

Il s'assure que les groupes locaux envoient les comptes rendus de leurs réunions, et répondent aux questionnaires envoyés par le Secrétariat national.

Il envoie les annonces de formations, d'événements et les convocations aux réunions régionales qu'il doit organiser au moins trois fois par an.

Vers le Secrétariat national :

Il favorise la compréhension réciproque entre les différents échelons du mouvement. Il transmet les questions et suggestions des militants de sa région. Il favorise la réflexion et les débats des militants de la région sur la vie du mouvement. Il communique régulièrement les besoins des acteurs sur le terrain (structures locales, membres).

MISSION & ACTIVITÉS DU/DE LA RESPONSABLE RÉGIONAL/E ADJOINT/E

Le Responsable régional adjoint (RRA) seconde le Responsable régional (RR) dans ses fonctions régionales, sur des tâches qu'ils se sont éventuellement répartis ou simplement en cas d'indisponibilité. Il peut aussi le remplacer au Conseil national et à l'Assemblée Générale d'AIF si le Responsable régional est empêché temporairement ou définitivement. Il se forme et se prépare pour éventuellement lui succéder. Il ne siège pas au Conseil national, sauf en qualité d'invité si les membres de l'instance le permettent.

PROFIL & PRÉ-REQUIS

- Connaître le fonctionnement d'Amnesty International.
- Apprécier le contact avec les militants.
- Avoir le goût du travail en équipe et de la conduite de projets.
- Favoriser le consensus tout en sachant impulser des changements. La fonction est ouverte à tous les membres, qu'ils appartiennent à une structure locale ou pas. Qu'ils soient rassurés : ils seront accompagnés et formés selon leurs besoins.

POSITIONNEMENT

- Élection : le Responsable régional est élu pendant l'Assemblée Générale de région. Il doit être membre d'Amnesty International depuis au moins un an. Il est élu pour un an renouvelable cinq fois. S'il démissionne avant la fin de son mandat, il est remplacé par le Responsable régional adjoint désigné à cet effet.
- Le responsable de région est le représentant d'AIF au niveau régional, sur délégation du président d'AIF.
- Rendre compte : il rend compte chaque année de l'accomplissement de son mandat devant l'Assemblée Générale de région.
- Interlocuteurs principaux : le Responsable régional est amené à être en relation avec des acteurs divers, soit internes à AI (le Secrétariat national, les militants), soit externes au mouvement (autres associations, journalistes, élus locaux, etc.).

RÉPARTITION DES RÔLES RR ET RRA

RÔLE RR

Animer la région

Animer l'équipe régionale.

Accompagner et animer les structures locales.

Fédérer la région autour de projets régionaux et en assurer la coordination et le suivi.

Soutenir les structures locales

Intervenir en cas de difficulté ou conflit.

Encourager la solidarité financière et susciter la solidarité entre les structures locales.

Développer le militantisme.

Valoriser les projets des groupes pour créer une dynamique régionale.

Assurer la fonction de membre consultatif de droit des AG de groupes.

Promouvoir le plan de formation auprès des membres et inciter les membres à participer aux instances, à utiliser les outils disponibles...

Participer à la bonne articulation entre les niveaux locaux, régionaux et nationaux

Assurer l'interface entre l'équipe régionale et le mouvement national.

Créer du lien entre les militants et l'association nationale.

Représenter AIF en région, sur mandat de la présidente ou du président.

Représenter la région auprès du Conseil national et faire le lien avec le Secrétariat national.

Garantir le respect des règles de l'organisation et veiller à ce que les structures locales s'inscrivent dans l'action et les missions d'AI.

RÔLE RRA

Coanimer la région

Le RRA est véritablement le binôme du RR, et pas seulement un suppléant.

Il assiste le RR dans toutes les missions autour de l'animation d'une région.

Il est un précieux soutien pour le RR, tant en termes de partage des tâches courantes, qu'en terme de propositions.

Co-soutenir les structures locales

Le RRA est véritablement le binôme du RR, et pas seulement un suppléant.

Il assiste le RR dans toutes les missions relatives au soutien des structures locales.

Pour les grandes régions, une répartition géographique pour visiter les groupes peut être mise en place, afin d'optimiser le travail.

Le RRA assure le rôle de RR en cas d'interruption de mandat ou d'indisponibilité de celui-ci.

Même s'il n'a pas de rôle politique et ne prend pas de décision, il peut représenter la région au Conseil national en cas de besoin.

Il organise un espace de concertation entre les différentes entités au niveau régional (entre les structures locales elles-mêmes / entre les structures locales et l'équipe régionale).

Avec le RR, il est vigilant quant à la cohérence de la dynamique du territoire avec les orientations du mouvement.

FICHE DE MISSION DU/DE LA TRÉSORIER/E RÉGIONAL/E

- Vidéo : [Être trésorier régional](#)

La région n'a pas d'entité juridique propre et ses frais de fonctionnement comme ses projets sont pris en charge par le Secrétariat national.

Elle ne peut recevoir ni dons, ni subventions, ni recettes.

MISSION & ACTIVITÉS

- Le Trésorier, en collaboration avec l'équipe régionale, doit préparer un budget comprenant deux volets :
 - Un budget de fonctionnement : déplacements, timbres, photocopies...
 - Un budget spécifique au projet régional, comprenant les divers temps forts du calendrier annuel (un événement régional, une opération de recrutement...).
- Ce budget doit être accepté par le Trésorier national et incorporé au sein du budget de l'association.
- Il doit suivre ce budget tout au long de l'année ; pour cela il doit recevoir et valider toutes les notes de frais afférentes à la région, les vérifier et les transmettre pour remboursement ou paiement au service comptabilité du Secrétariat national.
- Il doit veiller à recevoir tous les trimestres un état des dépenses de sa région.

PROFIL & PRÉ-REQUIS

- Apprécier le travail en équipe et savoir traduire les besoins liés au projet régional en un budget construit.
- Pas besoin d'une expérience professionnelle ou associative de comptabilité, il suffit de participer à la formation à l'utilisation du logiciel SAGE.

POSITIONNEMENT

Le Trésorier régional est l'interlocuteur privilégié des groupes pour toute question relative aux finances, à la trésorerie ou à la comptabilité, charge à lui de se tourner vers le Secrétariat national, le Conseil des Finances et des Risques Financiers (CFRF) ou le Trésorier national, si nécessaire.

C'est lui qui, dans le cadre de la combinaison des comptes des groupes avec ceux d'AIF, doit aider, conseiller, former les trésoriers de groupe ou toute autre personne qui prendrait en charge, dans le groupe, la gestion du logiciel SAGE.

Il doit également suivre la situation financière des groupes pour aider ceux qui sont en difficulté financière à régler la cotisation annuelle en faisant jouer éventuellement la solidarité régionale.

Il doit aussi s'assurer que la trésorerie propre des groupes (ou leurs comptes gérés par le Secrétariat national) soit limitée au montant fixé par les décisions d'Assemblée Générale.

FICHE DE MISSION DU RELAIS RÉGIONAL JEUNES

- Vidéo : [Être relais jeunes](#)

MISSION & ACTIVITÉS

Animer le réseau des jeunes militants dans la région

- Rencontrer un ou plusieurs membres de l'Antenne Jeunes (AJ) quand cela est possible, soit à la création de l'AJ pour expliquer le fonctionnement de l'association, soit à la rentrée lorsque l'AJ est déjà créée, pour renforcer les liens.
- Faire le lien avec une personne de l'AJ qui assurera la transmission des informations tout au long de l'année.
- Communiquer avec l'ensemble des AJ de la région (via les réseaux sociaux par exemple).
- Organiser des actions inter-AJ quand cela est possible.
- Inviter les jeunes aux réunions, actions et événements régionaux.

Développer l'engagement des jeunes de la région en faveur des droits humains

- Favoriser la création d'Antennes Jeunes.
- Développer des actions dans des établissements d'enseignement ou des lieux où sont présents les jeunes.
- Pérenniser le réseau des Antennes Jeunes dans la région
- Donner envie au groupe partenaire de faire des actions avec l'Antenne Jeunes et de veiller à sa pérennité d'une année sur l'autre.

Faciliter la coordination avec le groupe partenaire, l'équipe régionale et le Secrétariat national

- Faire le lien avec le groupe local lorsqu'il ne se fait pas automatiquement.
- Promouvoir l'engagement des jeunes auprès des groupes locaux.

PROFIL & PRÉ-REQUIS

- Apprécier le contact avec les jeunes.
- Être à l'aise avec les moyens de communication privilégiés par les jeunes (réseaux sociaux, groupes WhatsApp, SMS, etc.).
- Avoir envie de s'impliquer dans la vie de la région.
- Connaître le fonctionnement d'Amnesty.

POSITIONNEMENT

Les Relais jeunes font partie de l'équipe régionale et exercent une fonction statutaire. Une rencontre des Relais jeunes est organisée chaque année à Paris pour les accompagner dans leur fonction.